



IMMIGRATION

Canada

Regroupement familial

**Parrainage de parents,
grands-parents,
enfants adoptés et
autres membres de la
parenté**

**Directives propres au
bureau des visas
Kuala Lumpur**



Table des matières

Appendice A - Liste de contrôle

Appendice B - Spécifications pour photos

Appendice C - Instructions médicales

This guide is also available in English

Appendice A

Liste de contrôle

Rassemblez les documents indiqués. Cochez (☑) les items pertinents et joignez la liste de contrôle à vos documents (un trombone suffira). **À moins d'indications contraires**, envoyez des photocopies de tous vos documents. *L'Engagement*, si vous avez l'intention de vivre au Québec, et les certificats de police doivent être des **originaux**. Si vos documents sont rédigés dans une autre langue que le français ou l'anglais, vous devez joindre une traduction notariée (certifiée) avec une copie des originaux.

1.	FORMULAIRES D'IMMIGRATION	
Assurez-vous qu'ils sont complets et, le cas échéant, signés :		
Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406) - Vous-même et chacun des membres de votre famille de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie du formulaire.		☐
Recours aux services d'un représentant (IMM 5476) - Si vous voulez que nous fassions affaire avec un représentant qui agira en votre nom, assurez-vous de remplir et signer le formulaire.		☐
2.	DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET D'ÉTAT CIVIL	☐
<ul style="list-style-type: none"> • Certificats de naissance, de mariage, de divorce/séparation de vous-même et de votre conjoint ou conjoint de fait; certificat de décès du conjoint s'il y a lieu • Copie notariée du livre d'enregistrement de la famille (s'il y a lieu) • Divers (veuillez spécifier) 		
3.	RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS	☐
<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de naissance (précisant le nom des parents) • Acte d'adoption des enfants à charge adoptés • Ordonnance de garde de tout enfant n'ayant pas atteint 18 ans • Lettre de consentement du parent qui demeure au pays 		
Si l'âge de votre enfant a été confirmé avant le 1^{er} août 2014, soumettre également:		
<ul style="list-style-type: none"> • Attestation d'études sans interruption, à plein temps, de tout enfant à charge ayant 22 ans ou plus <ul style="list-style-type: none"> • Certificats scolaires/diplômes/grades • Relevés de notes • Preuve qu'ils dépendent entièrement de vous pour subvenir à leurs besoins depuis l'âge 22 ans 		
4.	DOCUMENTS DE VOYAGE ET PASSEPORTS	☐
<ul style="list-style-type: none"> • Copies des pages de coordonnées (les 4 premières pages) de votre passeport et de ceux des personnes à charge qui vous accompagnent • Si vous résidez dans un pays autre que celui dont vous avez la nationalité, veuillez joindre une copie du visa qui vous permet de résider dans le pays où vous vivez actuellement <p>Les passeports diplomatiques, officiels, de service ou d'affaires publiques ne sont pas valides pour immigrer au Canada.</p>		
5.	PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AU CANADA	☐
<ul style="list-style-type: none"> • Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406) • Copie du certificat de naissance de votre répondant • Copie de la carte de citoyenneté ou du <i>Visa d'immigration</i> de votre répondant 		
6.	INFORMATION ADDITIONNELLE	☐
<ul style="list-style-type: none"> • Les contributions à l'impôt sur le revenu de votre répondant pour les deux dernières années • Lettre de l'employeur actuel de votre répondant, indiquant le revenu mensuel et le poste de ce dernier • Talons de chèque du bien-être social ou de l'assurance-emploi (s'il y a lieu) 		

<p>7. CERTIFICATS DE POLICE ET ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE <input type="checkbox"/></p> <p>Certificat de police original ou extrait de casier judiciaire de chaque pays où vous, ou quiconque parmi les personnes à votre charge âgée de 18 ans ou plus, avez résidé pour une période de 6 mois ou plus, depuis que vous avez atteint 18 ans. Veuillez consulter notre site web au : http://www.cic.gc.ca/francais/information/secure/cert-police/index.asp afin d'avoir des renseignements précis et à jour sur la façon d'obtenir un certificat de police de tout pays.</p>
<p>8. ENGAGEMENT <input type="checkbox"/></p> <p>Original de l'<i>Engagement</i> si vous avez l'intention de résider au Québec.</p>
<p>9. EXIGENCES PHOTOGRAPHIQUES <input type="checkbox"/></p> <p>Joignez deux (2) photos récentes de vous-même et de chacun des membres de votre famille. Suivez les directives de votre guide (voir Photos à la section sur la manière de remplir la Demande de résidence permanente au Canada) ainsi que celles de l'appendice B, Spécifications pour photos.</p>

Envoi de votre demande

Placez tous vos documents dans une enveloppe scellée et expédiez-la à l'adresse suivante :

Parrainage : (Type de parrainage)
Centre de traitement des demandes - Mississauga
C.P. 6100, Succursale A
Mississauga, Ontario L5A 4H4
Canada

Déclaration de l'interprète

Je _____ déclare solennellement que j'ai fidèlement et précisément interprété en _____ langage le contenu de cette demande et de tous les formulaires connexes aux personnes concernées.

J'ai été informé par la personne concernée et je crois véritablement qu'elle/il comprend parfaitement la nature et l'effet de ces formulaires et je fais cette déclaration solennelle consciencieusement, la croyant véridique et sachant qu'elle a la même valeur qu'une déclaration faite sous serment.

Signature du requérant

Signature de l'interprète

Date

Nom de l'organisme / Compagnie

Adresse de l'organisme / Compagnie

Appendice B

Spécifications pour photos

Notes au demandeur

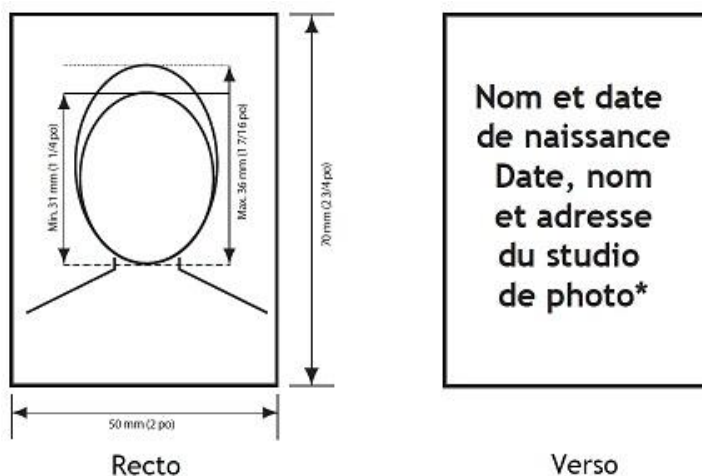
APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE

- Vous devez fournir les photos identiques et non retouchées.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photos spécifié dans ce guide.
- Les photos peuvent être en couleurs ou en noir et blanc.
- Les photos doivent être des originaux et ne pas avoir été modifiées de quelque manière que ce soit ni avoir été prises à partir d'une photo existante.
- Les photos doivent refléter votre apparence actuelle (avoir été prises au cours des six (6) derniers mois).

Notes au photographe

Les photos doivent :

- avoir été prises par un photographe professionnel ;
- mesurer 50 mm par 70 mm (2 po de largeur par 2 po 3/4 de longueur) et les dimensions du visage doivent être de 31 mm à 36 mm (de 1 po 1/4 à 1 po 7/16), du menton au sommet de la tête ;
- être claires, bien définies et bien nettes ;
- montrer une expression faciale neutre (**yeux ouverts et clairement visibles, bouche fermée, pas de sourire**) ;
- être prises avec un éclairage uniforme et **ne présenter aucun** ombrage ou reflet de flash ;
- être **centrées** et montrer une vue de face complète de la tête et des épaules (c-à-d. il faut voir complètement la tête et les épaules de la personne, de face, au milieu de la photo) ;
- avoir été prises sur un fond blanc uni, avec contraste net entre le visage de la personne et l'arrière-plan. Les photos doivent refléter et représenter le teint naturel de la personne.



**Ne correspond pas aux dimensions réelles.
Référez-vous aux mesures indiquées ci-dessus.**

Une (1) des photos, doit, au verso :

- porter le nom et date de naissance de la personne, et le nom et l'adresse complète du studio de photo;
- porter la date à laquelle la photo a été prise.
- Le photographe peut utiliser une estampille ou inscrire ces renseignements à la main. Les étiquettes autocollantes ne sont pas acceptées.

Appendice C

Instructions médicales

Les directives s'appliquant à l'examen médical ne sont pas fournies avec la trousse de demande.

Elles sont remises en mains propres aux personnes qui ont passé l'entrevue de sélection ou, si l'entrevue n'est pas jugée nécessaire, elles sont envoyées par la poste.